

13 nouvelles entreprises labellisées « Entreprises du patrimoine vivant (EPV) » en Occitanie

L'entreprise condomoise la SOFAC (Société de Fabrication d'Alambics Armagnacais et Charentais) est mise à l'honneur



13 nouvelles entreprises labellisées « Entreprises du patrimoine vivant (EPV) » en Occitanie

13 nouvelles entreprises labellisées « Entreprises du patrimoine vivant (EPV) » en Occitanie

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a présidé ce mercredi 10 juin 2026 la cérémonie de remise des labels " Entreprises du patrimoine vivant (EPV) " à 13 nouvelles entreprises, en présence de Lore Camillo, présidente de l'association régionale des EPV d'Occitanie.

Créé en 2005 et délivré par le préfet de région pour une durée de cinq ans, le label " Entreprise du patrimoine vivant (EPV) " est le seul label de l'État récompensant les entreprises françaises artisanales et industrielles aux savoir-faire rares et d'exception. Grâce à une sélection exigeante, ce label, placé sous le haut patronage du Président de la République, est une reconnaissance nationale et internationale et constitue un atout pour favoriser le développement des entreprises labellisées.

En mai 2026, on dénombre plus de 1 300 entreprises du patrimoine vivant en France employant 59 000 personnes et avec un chiffre d'affaires cumulé de 14,2 milliards d'euros. En Occitanie, ce sont aujourd'hui 93 entreprises du patrimoine vivant qui sont mises à l'honneur.

« Le label Entreprises du patrimoine vivant (EPV) met à l'honneur des entreprises qui incarnent l'excellence, l'innovation et la transmission des savoir-faire français. À travers cette distinction, l'État réaffirme son soutien aux entreprises et à leurs collaborateurs qui travaillent au quotidien pour faire rayonner le patrimoine français. Ces 13 nouvelles entreprises labellisées confirment que l'Occitanie est riche en talents et en traditions industrielles, artisanales et manufacturières. », Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

La liste des lauréats d'Occitanie pour le label « Entreprise du patrimoine vivant (EPV) » en 2026 :

LA NAUCELLOISE Conserverie Naucelle 12-Aveyron

MAISON CAUSSE Gantier Millau 12-Aveyron

SOFAC LES ALAMBICS Fabrication d'alambics Condom 32-Gers